

DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 11 octobre 2022

Délibération n°2022-078 : Tarifs de l'offre de formations et certifications du Centre de langues de l'Université pour l'année universitaire 2022-2023

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article L712-6-1 ;

Vu les statuts modifiés de l'université de Bretagne Sud ;

Vu les statuts du Centre de Langues adopté par le conseil d'administration du 14 décembre 2021 ;

Vu l'avis n°30-2022 de la CFVU du 5 mai 2022 approuvé par le conseil d'administration du 24 mai 2022 (délibération n°33/2022) ;

Vu l'avis n°73-2022 de la CFVU du 29 septembre 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés les tarifs de l'offre de formations et certifications du Centre de langues de l'université pour l'année universitaire 2022-2023.

Membres en exercice : 28

Membres présents : 18

Membres représentés : 5

Suffrages exprimés : 23

- Pour : 23

- Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : Tarifs de l'offre de formations et certifications du Centre de langues de l'université pour l'année universitaire 2022-2023

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 21 octobre 2022

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

